

Compte rendu de séance

## Réunion de Bureau

Mardi 27 novembre 2018 à 18H30

Salle de réunion de la  
Communauté de communes du Val d'Amour

### Présents

Alain Bigueur, Philippe Brochet, Christine Guyot, Michel Rochet, Virginie Pate, Jean Thery, Jean Charles Koehren.

### Excusés

Henri Alixant, Henri Ogier, Bernard Fraizier Etienne Rougeaux.

### Absents

### Pour avis technique

Rémi Gauthier, Sandrine Delplanque.

### Objet de la réunion

Politique Jeunesse

Elections du 6 décembre

Demande de subventions

Questions diverses

## 1. Politique jeunesse

Retour sur la politique jeunesse travaillée avec territoires conseils depuis septembre 2017.

### Rappel de la démarche

Démarrée en septembre 2017, la démarche s'est déroulée en 4 phases.

Lors d'une première phase, 4 réunions territoriales ont permis d'aller à la rencontre des élus des 24 communes

Dans un second temps, les acteurs locaux intervenants auprès des jeunes ont été rencontrés

En janvier et février 2018, 56 jeunes ont été rencontrés via les communes, le secteur jeunes et le collège de Mont sous Vaudrey.

Enfin, jusqu'en juin, un travail de synthèse a été préparé, avec une restitution le 26 septembre 2018 où tous les protagonistes ont été invités.

## **Points structurants**

### **Les lieux de rassemblements**

Les jeunes n'ont pas de points de rassemblement dans les villages à quelques exceptions près : Chamblay et La Loye, et peut être Vaudrey suite à la constitution de la commission jeunes.

Par ailleurs, les quelques expériences se terminent mal, souvent du fait des jeunes de l'extérieur et faute d'encadrement.

### **La mobilité**

Les jeunes regrettent le peu d'autonomie dans leurs déplacements. Les jeunes utilisent un peu leur vélo mais restent dépendants des parents.

Les parents regrettent que ce soit toujours les mêmes qui assurent le covoiturage.

### **La communication**

Il est difficile de communiquer en direction des jeunes. Ces derniers communiquent énormément par Snapchat et Instagram. La CCVA travaille essentiellement sur Facebook ce qui ne répond plus aux attentes des jeunes. Nous nous rendons au sein du collège directement pour leur passer l'information. Sur Salins les Bains, la communication passe par Pronote.

Les jeunes souhaitent que l'information leur parvienne directement.

### **Fédérer les jeunes**

Il est difficile de fédérer les jeunes autour de projets intercommunaux, du fait de la distance, et parce que les jeunes agissent en groupe d'affinités.

### **Inquiétude des parents**

Les parents sont souvent inquiets sur les risques liés aux réseaux sociaux, l'accessibilité à la pornographie, ... Le chômage est également un point d'inquiétude. Les parents eux-mêmes maîtrisent mal les réseaux sociaux et ils ont un sentiment de « non contrôle ».

## **Orientations**

9 orientations majeures sont sorties de ces constats.

### **Renforcer et diversifier les offres de loisirs en veillant à la couverture du territoire**

Certaines choses existent. Le secteur jeunes fonctionne bien après 2 années d'existence. A ce jour, d'autres activités sont proposées autour des jeux vidéos au sein des médiathèques. Les ateliers jeux vidéo seront développés. De nouvelles activités seront proposées au sein des espaces culturels.

### **Répertorier et valoriser les équipements sur le territoire**

Certains équipements existent au sein de certains villages. L'idée serait de renforcer les équipements sur les communes qui en sont dépourvues.

### **Accompagner la réussite des parcours scolaires et professionnels**

Il n'est pas question de se substituer à l'existant. Un projet est actuellement conduit au sein du collège sur la découverte des métiers du territoire. Un travail est également en cours en ce sens avec les accueils de loisirs pour les plus jeunes.

Il est également envisagé de mieux communiquer sur les emplois saisonniers qui peuvent être proposés aux jeunes sur le secteur.

Un projet de « permis citoyen » est envisageable, ce qui pourrait profiter aux jeunes qui n'ont pas les moyens de se payer le permis.

### **Favoriser l'engagement des jeunes**

L'idée est de constituer un conseil communautaire des jeunes qui se réunirait une première fois le 16 janvier 2019. L'idée est de ne pas limiter en nombre dans un premier temps. Il faudra voir si l'on passe sur un conseil communautaire ou sur un conseil de jeunes si toutes les communes ne sont pas représentées. Il est nécessaire d'expliquer le rôle des collectivités.

Il est également envisagé de mobiliser des jeunes sur des actions comme sur la journée de la Randonnée à Vaudrey.

### **Accompagner la parentalité**

De la même façon que des conférences sont organisées sur la petite enfance, il est possible d'organiser des conférences sur des thématiques qui touchent les adolescents.

### **Accompagner et sensibiliser à la prévention des conduites à risques**

L'alcool et le cannabis sont de plus en plus consommés et il serait souhaitable de développer la prévention, sous des formes plus ludiques que des conférences, à destination des jeunes eux-mêmes.

### **Faciliter la mobilité**

Il s'agit d'un gros chantier qu'il faut conduire sur plusieurs années. Des expériences d'autostop organisé et / ou sécurisé existent. Une rencontre a eu lieu avec la CC Cœur du Jura qui envisage de développer le concept « Rézo Pouce ». Une application Cmabulle existe sur smartphone (réseau de covoiturage sécurisé sur des parcours maison/école, maison-école/lieux d'activités extrascolaire).

### **Faire passer l'information par les bons réseaux**

Il s'agit là de travailler en direct avec les jeunes pour qu'ils proposent des solutions de travail en réseau dans ce domaine.

### **Développer la coordination et le pilotage de la politique jeunesse**

L'idée est de continuer la dynamique engagée il y a un an, en continuant de faire vivre le comité de référents jeunesse.

La réunion de janvier avec les jeunes permettra de mieux cerner leurs attentes et leurs besoins.

## 2. Elections professionnelles du 6 décembre

Le 6 décembre seront organisées les élections professionnelles pour le comité technique et le CHSCT. Cette commission étant paritaire, les élus doivent désigner 5 représentants titulaires et 5 suppléants. Les membres du conseil communautaire ont été sollicités lors du dernier conseil. La liste suivante sera proposée :

- Titulaires
  - o Michel Rochet
  - o Etienne rougeaux
  - o Jean Marie Truchot
  - o Denis Goichot
  - o Rémi Gauthier
- Suppléants
  - o Christine Guyot
  - o Philippe Brochet
  - o Jean Théry
  - o Alain Bigueur
  - o Jean Charles Koehren

Si toutefois d'autres conseillers communautaires souhaitent y participer en dernière minute, certains suppléants sont prêts à céder leur place.

## 3. Demande de subventions

Suite à la présentation lors du dernier bureau du projet de développement culturel, il est aujourd'hui nécessaire de solliciter les subventions relatives aux actions à conduire.

Trois demandes doivent être réalisées.

- Une demande au titre du contrat de ruralité pour les actions nouvelles et le festival
- Une demande pour la région de bourgogne franche comté au titre du Cabaret des locales
- Une demande au titre du département et de la région pour le festival uniquement.

Le bureau valide les plans de financements pour les activités inscrites au projet de développement culturel tel que ci dessous

- Pour le contrat de ruralité

### Budget programme culturel

<b>Dépenses</b>	
Art itinérant - Cabaret des locales	19 784 €
Art itinérant - Guinguettes	3 000 €
Coproduction les Urbaindigènes)	10 000 €
<i>sous total activités nouvelles</i>	<i>32 784 €</i>
<b>Festival</b>	
Budget artistique (direction artistique, spectacles, frais de déplacements, etc.)	50 000 €
Communication	9 432 €
<i>sous total festival</i>	<i>59 432 €</i>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>92 216 €</b>

<b>Recettes</b>	
Conseil Régional - cabaret des locales	7 000 €
Conseil régional - Festival (plafonné)	8 000 €
Conseil Départemental - Festival (20%)	11 886 €
Etat contrat ruralité 50%	46 108 €
Autofinancement	19 222 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>92 216 €</b>

- Pour le cabaret des locales

### Budget Cabaret des Locales

<b>Dépenses</b>	
Art itinérant - Cabaret des locales	19 784 €
<b>Recettes</b>	
Conseil Régional - cabaret des locales	7 000 €
Etat contrat ruralité	7 914 €
Autofinancement	4 870 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 784 €</b>

- Pour le festival de théâtre de juin 2019.

## Budget Festival

<b>Dépenses</b>	
Budget artistique (direction artistique, spectacles, frais de déplacements, etc..)	50 000 €
Communication	9 432 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>59 432 €</b>
<b>Recettes</b>	
Conseil régional - Festival (plafonné)	8 000 €
Conseil Départemental - Festival (20%)	11 886 €
Etat contrat ruralité 50%	23 773 €
Autofinancement	15 773 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>59 432 €</b>

## 4. Groupes scolaires

Dans le cadre du schéma d'organisation scolaire validé en décembre 2017, la création de plusieurs infrastructures scolaires est envisagée.

Outre la création du groupe scolaire sur Chamblay, entériné par 9 communes en fin d'année 2017, plusieurs rencontres ont eu lieu sur les secteurs de Mouchard et alentours, et Mont sous Vaudrey et alentours.

Sur les 2 sites, plusieurs options d'implantation sont possibles. Les élus présents ont souhaité qu'une étude de faisabilité soit conduite afin d'étudier les options avancées

- Sur Mouchard : étudier la faisabilité et les contraintes sur 2 sites ;
- Sur Mont sous Vaudrey : étudier la faisabilité d'un groupe en proximité immédiate avec le collège

Le SIDEC a été sollicité pour faire une proposition chiffrée pour les 2 projets. Comme à l'accoutumée, les propositions sont faites dans le cadre d'une mise à disposition de service MADS).

Pour le secteur de Mouchard : proposition à 1 422 € pour 6 journées de travail estimées.

Pour le secteur de Mont sous Vaudrey : proposition à 2 286 € pour 10 journées de travail estimées.

Sur Mont sous Vaudrey, la faisabilité inclut la logique d'école du socle et de services communs avec le collège, d'où une durée estimée plus importante.

Le bureau valide à l'unanimité les propositions du SIDEC

## 5. AMO complémentaire pour le groupe de Chamblay

Au démarrage du projet, le SIDEC nous a fait une proposition d'AMO pour le montage du projet jusqu'au DCE.

Compte tenu de la complexité du dossier, il est proposé de poursuivre l'AMO jusqu'à la livraison du bâtiment

Il convient de valider la proposition complémentaire faite par le SIDEC pour un montant de 14 484€.

Cela portera l'AMO totale à 38 620€ (sur 3 ans)

Le bureau valide à l'unanimité l'AMO complémentaire.

## **6. Aide à l'immobilier d'entreprise**

L'entreprise Beaubois a un projet de création d'un espace de stockage de 180m<sup>2</sup> pour un montant total de 53 110 euros HT

Le bureau valide à l'unanimité l'aide à l'immobilier d'entreprise pour l'entreprise Beaubois.

## **7. Questions diverses**

### **Facturation assainissement**

Les abonnés ont du mal à lire les factures d'assainissement. Suez a été sollicité pour clarifier la situation auprès des abonnés, et rien n'a été fait. Le bureau est informé que des discussions sont en cours avec Suez, et plusieurs courriers leur ont été adressés.

### **Subvention au foyer rural de Vaudrey**

Comme en 2017, le Foyer Rural de Vaudrey a organisé en 2018 2 soirées culturelles dans le cadre du FRAKA en lien avec la fédération des Foyers Ruraux.

Le bureau valide le versement d'une subvention à hauteur de 600€ au foyer rural de Vaudrey pour l'organisation de ces 2 spectacles professionnels.

### **Formation AMJ**

Certaines formations pourraient être délocalisée sur le Val d'Amour à condition qu'il y ait 12 participants. Une information sera transmise aux élus des 24 communes.

### **Point boulodrome**

Une rencontre a eu lieu récemment avec le comité départemental de pétanque. La vente reste d'actualité et doit être réalisée avant la fin de l'année.

Une visite de sécurité a eu lieu récemment. Un certain nombre de points ont été soulevés et traités. Le maire de la commune présent a fait valoir une fréquentation supérieure à la capacité déclarée notamment au moment des puces. De ce fait, le bâtiment classé initialement en catégorie 4 est reclassé en

catégorie 2, et il est nécessaire de modifier l'alarme du bâtiment pour passer d'une alarme de type 4 à une alarme de type 3. Le montant de cette modification est estimé à 14 000€.

**La séance est levée à 20h30.**

**Le Président**

**Michel Rochet**